

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
13 Décembre 2019**

**OBJET :** Acquisition d'une partie de la propriété anciennement dénommée "La Claire" appartenant à 13 Habitat et située av. Paul Dalbret à Marseille 13013 destinée à des activités liées notamment à l'agriculture urbaine.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de valider le principe de l'acquisition d'une partie de la propriété anciennement dénommée "La Claire" et aujourd'hui "Lou Vieil Gasteou" appartenant à 13 Habitat, située avenue Paul Dalbret à Marseille 13013, pour une superficie de l'ordre de 61 000 m<sup>2</sup> environ à détacher d'un plus grand tènement dont la superficie totale est de l'ordre de 80 000 m<sup>2</sup>.

Les modalités financières et juridiques feront l'objet d'un examen lors d'une prochaine Commission permanente.

A l'unanimité

Mesdames CARRÉGA, CHABAUD, GUARINO et  
Messieurs GENZANA, GAZAY et ROYER-PERREAUT  
ne prennent pas part au vote

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice des assemblées**